



CHAUFFAGE URBAIN À TAIYUAN SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PRÊT DE L'AFD

Le 13 mai 2011 à Pékin, une convention de prêt d'un montant de 40 millions d'euros a été cosignée par M. CHENG Zhijun, vice directeur du département des finances du Ministère chinois des Finances (MOF), et par Mme. Martha STEIN-SOCHAS, Directrice du département Asie de l'Agence française de Développement (AFD). Cette convention de prêt de l'AFD concerne le financement de la construction d'un réseau de chauffage urbain pour la municipalité de Taiyuan, capitale de la province du Shanxi.

Cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre de la Déclaration conjointe sur le changement climatique, signée par les présidents Nicolas Sarkozy et Hu Jintao à Pékin en novembre 2007, ainsi que l'Accord franco-chinois sur le développement urbain durable.

Le projet vise à étendre le réseau centralisé de chauffage urbain à Taiyuan alimenté en source de chaleur par la centrale à cogénération Ruiguang nouvellement construite. Le projet desservira une surface totale de 10,6 millions de m². Ce réseau se substituera à 254 anciennes chaufferies d'îlot et de quartier, particulièrement inefficaces et très polluantes. Le projet permettra ainsi d'éviter annuellement l'émission d'environ 400 000 tonnes de CO₂. Il aura également un effet positif sur la santé publique et le confort de vie des habitants de Taiyuan en évitant l'émission d'environ 2065 tonnes de SO₂ et 2004 tonnes de particules chaque hiver et en améliorant le service public de chauffage urbain. Ces impacts environnementaux sont particulièrement importants dans la province du Shanxi dont l'économie centrée sur l'exploitation du charbon engendre une pollution locale et globale importante.

Le coût total du projet est estimé à 115 millions d'euros auquel l'AFD participe à hauteur de 40 millions d'euros. Le concours de l'AFD servira à l'achat d'équipements et une partie des travaux de génie civil.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter à l'AFD Pékin :

A Paris :

M. Yves GUICQUERO (guicquero@afd.fr)
Agence Française de développement
5 rue Roland Barthes
75598 Paris cedex 12
Tél : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

A Pékin

Mme Vannina POMONTI (pomontiv@afd.fr)
Mme JIN Xiaoting (jinx@afd.fr)
Agence AFD de Pékin
7th Floor, Block C, East Lake Villas
35, Dongzhimenwai Avenue, Dongcheng District
东城区东直门外大街 35 号东湖别墅 C701
100027 Beijing - CHINE
Tél : +86 10 84 51 12 00 / Fax : +86 10 84 51 13 00
www.afd-chine.org

L'AFD en Chine

Institution publique financière, l'Agence Française de Développement (AFD) agit, depuis plus de 60 ans et dans plus de 60 pays, pour combattre la pauvreté et préserver les biens publics mondiaux.



L'AFD intervient en Chine depuis 2004 dans le cadre d'un mandat de lutte contre le changement climatique. Ce mandat a été réaffirmé par la Déclaration conjointe sur le changement climatique adoptée par les Présidents Sarkozy et Hu Jintao en novembre 2007 à Pékin.

L'intervention de l'AFD en Chine se décline ainsi selon deux objectifs reflétant les préoccupations stratégiques de la France en Chine:

- Découpler croissance économique et émissions de gaz à effet de serre,
- Nourrir les accords bilatéraux par des partenariats franco-chinois.

Au-delà des économies d'émissions de gaz à effet de serre induites par les projets que réalise l'AFD, l'effet recherché est d'accompagner les politiques publiques chinoises vers des modes de développement plus sobres en carbone.

A la fin d'avril 2011, le cumul des engagements nets de l'AFD en Chine s'élevait à près de 820 millions d'Euros pour 16 projets, répartis dans les secteurs suivants : efficacité énergétique, énergies renouvelables, développement urbain et rural durable.